



28.10.2010 - 15:16 Uhr

Conduire en toute sécurité avec les conseils d'hiver du TCS

Bern (ots) -

Quand la météo annonce "neige jusqu'en plaine", la conduite sans pneus d'hiver représente un danger. Pour traverser sans encombre la saison froide, la meilleure chose est de suivre les conseils du TCS. Le moment est venu de faire un check-up hivernal de la voiture dans un des 18 centres techniques du TCS.

Rouler en hiver avec des pneus d'été, c'est faire preuve de négligence. Quand les premiers flocons commencent à tomber, la voiture doit déjà être chaussée de pneus d'hiver - et cela sur les quatre roues. Si les pneus présentent des profils de différentes profondeurs, soit une différence de plus de 1 mm, les moins usés doivent impérativement être montés sur l'essieu arrière (essieu directeur) indépendamment du mode de propulsion de la voiture. Dans tous les cas, le profil doit avoir une profondeur d'au moins quatre millimètres, faute de quoi les qualités hivernales typiques (distance de freinage réduite, meilleure traction, résistance à l'aquaplaning) sont compromises. D'origine, les véhicules tout-terrain sont souvent équipés de pneus toutes saisons qui ne constituent qu'un compromis douteux. Il vaut donc mieux les chauffer également de pneus d'hiver de bonne qualité.

Arguments en faveur des pneus d'hiver

Des bons pneus à neige doivent faire leurs preuves aussi bien sur chaussée mouillée que sur la neige. Les fines lamelles de leur profil s'agrippent à la couche de neige. Grâce au mélange spécial du caoutchouc, les pneus d'hiver sont plus tendres et ne durcissent pas excessivement à basse température. De bons pneus d'hiver sont parfaitement adaptés à la saison froide et garantissent une adhérence optimale sur les chaussées mouillées ou enneigées.

Pneus d'été en hiver

Dès que la température commence à baisser, les pneus d'été constituent un risque en raison de leur profil et de la composition du caoutchouc. Sous l'effet du froid, ils durcissent et perdent leur souplesse, si bien qu'ils n'offrent plus les performances auxquelles s'attend le conducteur. La distance de freinage sur la neige est deux fois plus longue avec des pneus d'été qu'avec des pneus d'hiver.

Il n'existe pas de loi prescrivant l'équipement des voitures avec des pneus d'hiver. Toutefois, un automobiliste qui provoque ou contribue à provoquer un accident faute de pneus adaptés, risque de voir son assurance réduire ses prestations ou se retourner contre lui. Il sera de surcroît frappé d'une amende (pour négligence grave, soit l'utilisation d'une voiture n'offrant pas une sécurité suffisante).

Conclusion: monter assez tôt les pneus d'hiver et stocker correctement les pneus d'été. Ce dernier point est important, car un entreposage correct augmente la longévité des gommages. Les pneus doivent être suspendus à un mur ou entassés au sol à l'abri de la lumière. Les garagistes s'en occupent contre paiement. Ce service

comprend le contrôle des pneus (profondeur du profil) et des jantes pour déceler d'éventuels dommages ainsi que le lavage des roues.

Charger correctement les bagages d'hiver

Le chargement correct de la voiture est un important élément de la sécurité routière. Les bagages ne doivent pas dépasser l'arrête supérieure de la banquette arrière et ils doivent être fixés. Pour les skis, servez-vous des sangles de fixation de sécurité ou rangez-les dans un sac spécialement prévu à cet effet. Il ne faut en aucun cas que ces objets soient simplement posés dans la voiture, car en cas de collision, ils se transforment en projectiles dangereux. Des objets lourds et durs comme des chaussures de ski ou des valises à coque doivent être disposés et attachés dans le coffre ou sur le plancher de la voiture alors que les snowboards et les skis peuvent trouver place dans le coffre de toit. Mais attention: le poids de ce dernier modifie le comportement routier de la voiture. Il faut donc observer aussi bien le poids total du véhicule que la charge maximale admise sur le toit et la hauteur.

La conduite avec un pare-brise mal dégivré est dangereuse

Les automobilistes qui n'ont ni garage, ni couvert doivent prévoir assez de temps pour le démarrage matinal. Que cela signifie-t-il concrètement? Les feux, les réflecteurs, les vitres et les rétroviseurs doivent être dégagés (article 57 alinéa 2 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière). Le TCS recommande de débarrasser la voiture de la neige et de la glace avec un balai et un solide grattoir. Les automobilistes qui ne respectent pas cette règle, sont un danger pour eux-mêmes et pour les autres usagers de la route. De plus, ils s'exposent à une amende.

Les centres techniques du TCS proposent un check-up hivernal

Pour être sûr que la voiture passera bien l'hiver, il est conseillé de demander un check-up hivernal dans un des 18 centres techniques du TCS. Des spécialistes y vérifieront les pneus, le moteur, le système de refroidissement, le lave- et essuie-glace, l'équipement électrique et beaucoup d'autres éléments. Infos supplémentaires sur www.tcs.ch.

Autres conseils pour la préparation hivernale

Batterie: les batteries de démarrage ont en règle générale une durée de vie de plus de cinq ans. Faute de connaître l'âge exact de la batterie, demandez à un spécialiste de procéder à un contrôle.

Eclairage: contrôler régulièrement le dispositif d'éclairage en faisant le tour de la voiture avec les feux de croisement et de stationnement enclenchés

Joints de porte/serrures: portes bloquées parce que les joints sont collés par le gel? Traitez donc préventivement les joints de porte et les serrures avec un produit disponible dans le commerce.

Lave-glace et balais d'essuie-glace: utilisez un produit lave-glace résistant au gel avant le début des grands froids et remplacez éventuellement les balais d'essuie-glace.

Glace et neige: l'équipement hivernal doit comprendre un grattoir avec des dents en plastique dur, un balai à neige et des gants. Des tapis en caoutchouc retiennent l'eau de fonte des chaussures et sont faciles à nettoyer. Très pratique aussi, une bâche pour le pare-brise qui évite de devoir gratter la glace le matin.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 022 417 27 16, 078 707 71 28, mvolpi@tcs.ch

Le TCS est sur Flickr!
Nos photos peuvent être téléchargées sous
www.flickr.com/photos/touring_club

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100612995> abgerufen werden.